

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 5 novembre 2021 à 19h30

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Choisy Marc, Pichard Patricia, Cozette Jean-Pierre, Grimal Jean-Luc, Grimal Cécile, Letupe Laurent, Pillon Marynès, Butez Christophe, Harrissart Richard, Gellynck Bernadette, Caule Delphine, Ricquebourg Perrine , Levasseur Yohann

Pouvoir: Mme Blot Lydie

Secrétaire de Séance : Mme Pillon Marynès.

Mandat de gestion location logement Poste

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il faut délibérer afin de confier la gestion du logement communal de l'ancienne poste à Madame Painset. Le conseil municipal après délibération approuve donc à l'unanimité le mandat de gestion établi par Maître Nadia PAINSET Huissier de Justice pour le logement communal sis 21 rue Saint Nicolas, afin de lui donner pouvoir d'encaisser et percevoir les loyers, allocations logement, charges, cautionnement et dépôt de garantie mais également, rechercher d'éventuels locataires, de procéder à la préparation des contrats de location, dresser l'état des lieux et informer le mandant des réparations qui lui incombent.

Monsieur le Maire informe le conseil que sur 5 visites faites pour ce logement, un seul dossier a été déposé par une Mère de famille de Rollot avec 2 enfants.

Le conseil municipal souhaite que différents points soient notés sur le bail et notamment l'interdiction des chiens dans ce logement qui n'a ni cour, ni jardin.

De plus Maître Painset assurera une visite par an de ce logement.

Après délibération le conseil municipal donne son accord à 8 voix pour et 6 abstentions pour louer ce logement à la personne qui a déposé un dossier.

Travaux vestiaires douches football

Monsieur le Maire présente le devis réactualisé de l'entreprise Mestdagh pour les travaux de rénovation des vestiaires douches du terrain de football et pour lesquels des dossiers de demande de subvention ont été déposés. Celui s'élève à 66718 € TTC. Le conseil municipal approuve ce devis à l'unanimité.

Travaux 2022

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux prévus en 2022 :

- Réfection des vestiaires douches
- Fin des enduits à la Vilette

Monsieur le Maire propose le gravillonnage du chemin du vieux moulin qui a besoin d'être remis en état.

Plusieurs conseillers souhaiteraient que la place des clos soit remise en état et embellie. Messieurs Levasseur, Letupe et se proposent pour prendre en charge ce dossier.

Réunion publique PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une réunion publique à lieu le 9 novembre et incite les conseillers à y assister afin de s'informer du projet d'aménagement du territoire pour les années à venir.

Subventions aux associations

Monsieur le Maire propose aux conseillers de reconduire les subventions à l'identique de l'année passée aux associations qui en ont fait la demande soit :

- Club de Tir : 1000 €
- Société de Chasse : 400 €

- Espérance Rollotoise : 200 €
- Association colombophile : 450 €
- Comité des fêtes : 1000 €
- ACPG : 160 €
- Familles Rurales : 1000 €
- RAC : 1000 €

Une subvention d'un montant de 406.50 € sera également versée au RAC pour remboursement des frais liés à la fête communale et 300 € à l'association Familles rurales pour la sonorisation du 14 juillet.

Abattage des chênes infectés

Suite à l'épisode invasif des chenilles urticantes cet été, Monsieur le Maire a contacté l'ARS qui a répondu qu'il incombe aux propriétaires des arbres infectés de les traiter.

Les chênes le long du terrain de pétanque appartiennent à la commune et monsieur le Maire explique que la seule solution serait de les abattre.

Le conseil municipal a 13 voix pour et 1 contre adopte le principe à condition que des arbres soient replantés à la place

Questions diverses

Contrat de maintenance Horloge de l'église

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis de l'entreprise Huchez pour l'entretien de l'horloge de l'église pour un montant de 259 € HT. Le conseil municipal approuve ce contrat.

Présence des conseillers lors des manifestations dans la commune

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'il serait souhaitable que les élus municipaux fassent acte de présence lors des manifestations organisées dans la commune.

Vœux du maire

Les conseillers municipaux sont favorables à l'organisation des vœux du maire en début d'année si les contraintes sanitaires le permettent.

Invasion des pigeons sur l'église

Monsieur le Maire explique que l'entreprise LA CAMDA peut intervenir afin de piéger les pigeons pour un coup d'environ 1500 €.

Après délibération le conseil municipal donne son accord pour l'intervention de la société à 13 voix pour et 1 abstention.

Remise de maillots au club de foot

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une remise de maillots au club de foot de Rollot par un sponsor le 6 novembre et demande à ce qu'un membre du conseil puisse représenter la commune à cette manifestation. Marc Choisy et Jean-Luc Grimal seront présents.

Présentation de la convention territoriale globale

Monsieur le Maire ne pouvant être présent à la présentation territoriale globale de la CAF qui a lieu le 16 novembre prochain, souhaite la présence d'un représentant de la Commune. Perrine Ricquebourg se propose d'y assister.

Fin de séance 21h05